

N°1
octobre
2015

la Lettre

des élus Front de Gauche de Montfermeil



Olivier D'Henry
Conseiller municipal



Angélique Planet-Ledieu
Conseillère municipale



Christian Brickx
Conseiller municipal



Dominique Dellac
Conseillère départementale

Pour le pluralisme

Cette lettre des élus du Front de gauche de Montfermeil est destinée à vous rendre compte des mandats d'élus que vous nous avez confiés. Car nous sommes au regret de constater que le magazine municipal, bien que réalisé avec les impôts de tous les contribuables, ne rend pas compte de nos interventions au conseil municipal, de nos propositions, de notre présence aux côtés des Montfermeillois. Le débat et le pluralisme sont absents de l'information municipale. Et si les groupes d'opposition disposent de tribunes libres c'est parce qu'elles sont imposées par la loi. Ainsi, le maire a refusé à Dominique Dellac, conseillère départementale, la tribune dont bénéficiait M. Coëgne en tant que conseiller général. Sous le prétexte qu'elle ne soutient pas sa politique municipale. Curieuse conception de la démocratie : seuls ceux qui pensent comme le maire sont cités dans la communication de la ville. Cela s'appelle précisément la censure.

Par contre le maire ne se gêne pas pour instrumentaliser ce magazine pour sa propagande, parfois au mépris de la laïcité.

Certes, nous n'avons pas la même vision de l'avenir de Montfermeil. Certes, nos pensées divergent sur de nombreux sujets. Mais le pluralisme de la pensée et de l'expression est une condition indispensable de la démocratie.

Olivier D'Henry,
Angélique Planet-Ledieu,
Christian Brickx,
Dominique Dellac

Impôts locaux : le racket !

Le maire s'était bien gardé durant la campagne des municipales d'annoncer qu'il augmenterait les impôts locaux. Et quelle augmentation ! Plus 12,4% pour la taxe d'habitation, déjà supérieure de 25% à la moyenne départementale ; et plus 14,9% pour le foncier bâti. Cela fait des centaines d'euros en plus par famille. Pourtant il savait qu'il le ferait.

Il tente aujourd'hui de justifier cette augmentation en reportant la responsabilité sur la politique gouvernementale. Il est vrai que l'État transfère une partie croissante de ses dépenses sur les collectivités territoriales. Cela ne date pas d'aujourd'hui et nous ne cessons de le dénoncer depuis des années. Il s'agit de faire financer les cadeaux de l'État aux entreprises par les contribuables locaux. Mais, le maire ne s'est jamais opposé à cette politique libérale. Il n'a d'ailleurs pas participé à la journée d'action de l'Association des Maires de France ce 19 septembre qui, toutes tendances politiques confondues, dénoncent ce transfert de charges. Il préfère faire payer les Montfermeillois. Et cela pour continuer sa politique de Monopoly, qui consiste à acheter des terrains et des biens immobiliers pour les revendre à des promoteurs. Au détriment des investissements pour l'activité économique, la formation des jeunes et la réalisation d'équipements publics.

Christian Brickx

Nous payons des impôts locaux exorbitants pour habiter une ville dortoir sous-équipée.



Pour une ville attractive

Le maire a commandé une étude sur l'attractivité de notre ville. Poser cette question après 30 ans de gestion de droite constitue en soi un véritable aveu d'échec.

Les conclusions de cette étude mettent en évidence l'objectif du maire (vendre Montfermeil aux promoteurs immobiliers et aux acquéreurs d'appartement) et les obstacles rencontrés : le manque de transports en commun, d'activités économiques, d'emplois, de formation lycéenne et étudiante, le sous-équipement culturel et de loisirs (notamment pour les jeunes), le niveau très élevé des impôts locaux... Si elle valorise la rénovation des Bosquets financée et pilotée par l'État, elle pointe aussi l'appauvrissement de Franceville et des Coudreaux. En fait le seul élément actuel d'attractivité de notre commune est la faible valeur de l'immobilier.

Cette étude présente également des pistes pour l'avenir de notre ville. Celles-ci correspondent aux principales propositions du Front de gauche : le désenclavement, qui ne dépend pas de Montfermeil ; l'utilisation de l'hôpital de Montfermeil pour susciter l'implantation d'activités sanitaires, économiques et de formation ; le développement des activités culturelles et le projet de Villa Médicis.

Un tel constat ne méritait pas une étude à hauteur de 50 000 euros ! Il suffisait de lire notre programme municipal !

Olivier D'Henry

Une ville à vendre



RADIOSCOPIE DE MONTFERMEIL

CHÔMAGE

Supérieur aux moyennes nationale et régionale ; seulement 17% de la population ayant un emploi travaillent dans la commune.

LYCÉE ET ÉTUDES SUPÉRIEURES

Absents pour une ville qui compte 43,7% de jeunes.

COMMERCE

Périclité depuis de nombreuses années.

TAXE D'HABITATION

Déjà supérieure de 25% à la moyenne départementale, avant l'augmentation de 12,4%.

EQUIPEMENTS PUBLICS

Pas de piscine, de salle de spectacle, de cinéma...

PAUPÉRISATION

Le revenu moyen par habitant a baissé de 3,3% en 2014.

VALEUR DES BIENS IMMOBILIERS

En baisse de 15% ces 3 dernières années.

Au conseil municipal

Villa Médicis : un nouvel emblème pour Montfermeil

Dès leur élection, les conseillers municipaux et la conseillère départementale Front de Gauche ont adressé des courriers à Fleur Pellerin, Ministre de la culture, pour soutenir le projet de Villa Médicis et lui suggérer d'inclure dans son programme une salle de spectacle/salle de cinéma et un Fab Lab. Ils lui demandaient également d'étudier la possibilité d'une préfiguration avec l'accueil d'artistes en résidence dans nos villes de Montfermeil et Clichy. C'est aujourd'hui chose faite. La ministre leur a répondu en les remerciant de « l'intérêt qu'ils portaient à ce projet ». Rappelons que si le maire soutient aujourd'hui ce projet, il avait au préalable déclaré au conseil municipal n'y avoir jamais cru !

Népal

Les conseillers municipaux Front de gauche ont proposé que notre ville apporte son aide financière aux familles sinistrées à la suite du tremblement de terre au Népal.

Réfugiés

Ils ont également proposé que notre ville réponde positivement aux multiples appels, dont ceux du pape François, de l'imam de la mosquée de Paris et du grand rabbin de France, en s'inscrivant dans le réseau des villes solidaires pour l'accueil de réfugiés, sans discrimination d'aucune sorte. Le maire n'a pas inscrit cette question à l'ordre du jour du conseil municipal et a développé un long et laborieux justificatif dans le magazine municipal. Xavier Lemoine n'a pas la même conception de la charité chrétienne que le pape !

Dominique Dellac, avec Stéphane Troussel, Président du Conseil départemental, Magalie Thibault, vice-présidente chargée de l'autonomie des personnes et Pierre Laporte, vice-président chargé de la solidarité. Le Conseil départemental a financé la construction du bâtiment à hauteur de 600 000 euros et participe à son fonctionnement.



PHOTOS: H&M / C. ANDRÉ

Fort de Vaujours : exigeons la transparence



Dominique Dellac avec les maires et des élus départementaux.

La convergence d'intérêts entre l'État et Placoplatre concernant l'exploitation du Fort de Vaujours, où le Commissariat à l'énergie atomique a fait des essais durant des décennies, est de plus en plus évidente. Intérêt de l'État, car celui-ci a vendu à Placoplatre un terrain non décontaminé, s'exonérant ainsi du principe pollueur-payeur ; intérêt de Placoplatre en recherche de terrains exploitables en Île-de-France. Ainsi, malgré les incertitudes quant aux risques sanitaires et environnementaux, Placoplatre entend poursuivre coûte que coûte, avec l'accord de l'État, l'exploitation d'une carrière de gypse à ciel ouvert.

En juin, des centaines de personnes ont donc manifesté leurs inquiétudes et exigé la transparence et l'application du principe de précaution. Étaient présents les maires de Courtry, Coubron, Villevaudé, Le Pin, Mitry-Mory ; les conseillers départementaux Dominique Dellac, Pierre Laporte et Frédérique Denis. Mais pas le maire de Montfermeil.

Il est vrai que celui-ci est le seul, avec le maire de Vaujours, à s'aligner sur les positions de Placoplatre. Il ne veut surtout pas que des risques possibles concernant la santé des Montfermeillois puissent nuire à sa stratégie de séduction des promoteurs et de commercialisation des programmes immobiliers.

Angélique Planet-Ledieu

Questions au préfet

Chaque année le préfet est auditionné par le conseil départemental sur des questions d'intérêt départemental. À cette occasion, Dominique Dellac l'a questionné sur l'avancement du T4, l'exploitation du Fort de Vaujours et la Villa Médicis.

À l'Assemblée départementale

Jeux olympiques

Dominique Dellac s'est prononcée en faveur de la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2024. « Parce que la préparation des JO doit être un accélérateur pour la construction du métro Grand Paris Express et la réalisation d'équipements qui devront ensuite servir aux habitants du département - notamment en matière de logements et d'équipements sportifs. Parce que nous demandons une clause d'insertion en faveur des chômeurs de notre département pour les travaux à réaliser. »

200 euros pour les collégiens

Malgré l'opposition des élus de droite du Conseil départemental qui ont voté contre cette mesure et ont fait appel à la justice pour la supprimer, 18 000 familles dont l'enfant entre en 6ème vont bénéficier d'une aide financière de rentrée scolaire de 200 euros. Imaginez ce qu'aurait été le vote de Xavier Lemoine s'il avait été élu !

Initiatives

Pour un pôle sanitaire 4^e âge

Dominique Dellac et Pierre Laporte, vice-président du Département en charge des questions de santé, ont rencontré le directeur de l'hôpital de Montfermeil afin de faire un point avec lui sur la prochaine loi santé et ses incidences sur l'hôpital de Montfermeil en termes de services à la population.

Ils ont également été reçus par le docteur Kibirian, chef du pôle gériatrie et coordinatrice de la filière gériatrique du sud-est du département, pour lui faire part de notre projet de pôle régional de santé publique axé sur le 4^eme âge et la dépendance dans notre ville et envisager sa faisabilité.

Pour une information locale citoyenne, utile, différente, engagée, ouverte, impertinente : montfermeilfrontdegauche.org
Et chaque mois notre lettre électronique (pour la recevoir, s'inscrire sur le site).

Pose de la première pierre
de la mosquée de Montfermeil,
avec Olivier Klein,
maire de Clichy-sous-Bois



Le respect de tous, sans discrimination

En juin, l'Association culturelle des musulmans de Montfermeil organisait la pose de la première pierre de la future mosquée. Étaient présents : le président de l'Assemblée nationale, le président du Conseil départemental, les députés des circonscriptions de Montfermeil et Villemomble, les maires de Clichy et Sevran, les consuls du Maroc, d'Algérie et de Tunisie... J'étais également présente. Mais pas le maire de Montfermeil. Sans doute pour manifester sa désapprobation et donner des gages à son électorat le plus raciste.

En septembre, le maire organisait un rassemblement de soutien aux chrétiens d'orient victimes de persécutions pour leur croyance. J'y étais également.

Les conseillers municipaux Front de gauche ont proposé que notre ville accueille des réfugiés, sans discrimination d'aucune sorte. Le maire n'a pas inscrit cette question à l'ordre du jour du conseil municipal.

Il semblerait que le maire ait une conception sélective de l'humanisme et de son mandat d'élu. Pour ma part, conformément aux valeurs laïques de notre République, j'entends défendre l'humanisme, la tolérance et le respect des croyances et des cultes partout où ils sont bafoués.

C'est dans cet esprit que j'ai proposé aux dignitaires religieux de notre ville d'organiser ensemble des rencontres pour développer une culture de paix et de vivre ensemble à Montfermeil.

Dominique Dellac

LES ATTRIBUTIONS DE DOMINIQUE DELLAC

Dominique Dellac est présidente de la 4^{ème} commission départementale : culture, sports, nouvelles technologies de l'information et services publics.

Elle représente le département au Comité Départemental du Tourisme, qu'elle préside ; aux conseils d'administration des collèges Jean-Jaurès et Pablo-Picasso ; au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal de Montfermeil ; au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ; au Centre Départemental Enfants et Familles ; à la Commission de Suivi du Site (Fort de Vaujours).

Une fois par mois, Dominique Dellac tient une permanence en mairie. Les dates et les horaires sont fixés par le maire.

La photo que vous ne verrez pas dans le magazine municipal :
Dominique Dellac à l'inauguration de l'exposition
Contrastes au Musée du travail

Les petites mesquineries de Monsieur le Maire

Depuis son élection, Dominique Dellac subit une véritable négation de son mandat d'élu de la part du maire. Il est vrai que celui-ci se voyait président du département. Mais un homme politique doit savoir surmonter les aléas de la défaite.

Citons : le refus de lui accorder la rubrique du conseiller départemental dans le magazine municipal ; un article agressif dans le même magazine signé Robert Salvatore ; les photos de cérémonies choisies ou recadrées ; le refus d'une invitation pour le Son et Lumière (lui conseillant même d'acheter sa place à la Fnac !) ; les invitations « oubliées » pour les événements publics ; les documents non fournis lors de réunions...

Ajoutons, concernant l'association Montfermeil Clichy Culture MC2), dont elle est présidente : l'absence dans le guide de la ville et dans le guide culturel ; le refus d'une subvention sous de faux prétextes ; le refus d'une salle pourtant vacante pour la tenue d'un atelier d'écriture...

« Je souhaite que ces brimades cessent. Elles sont indignes d'un élu de la République. Nous n'avons pas la même conception de l'avenir de Montfermeil. Les électeurs le savent. Pourtant je suis convaincue que nous pouvons faire converger nos efforts sur certains dossiers dans l'intérêt général de notre ville et de ses habitants. C'est le discours que j'ai tenu au maire, à qui j'ai réservé mon premier rendez-vous d'élu. Il lui appartient que cette rubrique n'ait pas de suite. »

Dominique Dellac

